

Votants : 91
Convocation du Conseil de Communauté :
le 13 septembre 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 24 septembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

REGIE DES DECHETS MENAGERS– PRECISIONS SUR LES MODALITES D'ATTRIBUTION FINANCIERE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Rose-Marie NIETO, Delphine PAGE, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Gérard GIBAUT, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Anne LABBE, Danielle NICORA, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Aurélien MANSART

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C10-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013

REGIE DES DECHETS MENAGERS – PRECISIONS SUR LES MODALITES D'ATTRIBUTION FINANCIERE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Monsieur **Jean-Jacques GUILLET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Après avis du Conseil d'Exploitation,

Vu la délibération du 26 septembre 2011 actant l'attribution d'une aide financière aux familles pour l'acquisition de couches lavables,

Vu la délibération du 24 septembre 2012 définissant des nouvelles modalités d'attribution de l'aide financière,

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, la CAN attribue une aide financière pour les familles à hauteur de 60€ pour l'achat de 12 couches lavables, renouvelable 1 fois.

En complément des conditions existantes pour l'attribution de l'aide financière, il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Elle sera accordée pour l'achat de couches lavables neuves avec présentation de la ou des facture(s) au nom d'un des deux parents,
- Elle sera demandée dans un délai d'un an maximum, la date de la ou des facture(s) faisant foi,
- La famille peut demander autant de subventions que d'enfants en âge de porter des couches.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver les compléments aux modalités d'attribution déjà existantes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 91
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C10-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

Jean-Jacques GUILLET

Vice-Président Délégué